

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

concernant les travaux exécutés par l'entreprise citée ci-dessus en date du 01/10/25
relatifs à la commande N°11194 du 31/10/2024 : BALLON + VPH + COFFRET.

Installation tableau électrique 3 rangées

Le client déclare que :

Equipe : Louison

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 01/10/25

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant
au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter
de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Plourhan le 01/10/25 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :



☒ DEVIS RECU

☐ CADRE DE CONTRIBUTION ENGIE RECU

☐ FACTURE PRO FORMA RECUE

Reçu chèque(s) N° 3276610

D'un montant de 3718€